

Direction générale
Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca

Le 12 avril 2012

Invitation
Le Bilan de la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

Madame, Monsieur,

La Commission de la sécurité publique vous invite à participer à l'étude publique du Bilan de la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire :

Mercredi, le 25 avril 2012, à 19 heures
à la salle 202 de l'Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Issue de préoccupations à l'égard de la sécurité urbaine exprimées à l'occasion du Sommet de Montréal tenu en 2002, la politique visait à promouvoir l'engagement concerté des citoyens ainsi que des acteurs des domaines publics, sociaux et privés de la collectivité, à exercer un leadership et coordonner les actions visant un environnement paisible et sécuritaire et enfin, à consolider et développer la prévention et les interventions découlant des orientations retenues. Adoptée en mars 2007 par le conseil d'agglomération, la mise en œuvre de la politique prévoyait la création de tables de concertation locales en sécurité publique et civile, définissait leur mission et établissait les résultats attendus.

Quelques années plus tard, quels constats se dégagent du bilan de la politique et quelles sont les orientations à privilégier pour le futur ? L'assemblée débutera avec la présentation du Bilan et sera suivie d'une période de questions du public à laquelle il est possible de s'inscrire à l'avance (514 872-3000) ou durant les 30 minutes précédant la séance.

Un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. La Politique pour un environnement paisible et sécuritaire peut être consultée dans les bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions. Dès le 16 avril, des informations complémentaires seront accessibles sur le portail de la Ville.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Le président,



Claude Trudel